

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-S-la-DGER-campe-sur-ses.html>



Bac S : la DGER campe sur ses positions

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie générale -

Date de mise en ligne : vendredi 1er juillet 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Depuis plusieurs semaines l'ensemble des organisations syndicales du [CTPC DGER](#) contestent le projet de note de service Bac S présenté par la DGER. Elles ont décidées de boycotter le CTPC du jeudi 30 juin 2011.

De façon plus précise le bras de fer porte sur le refus de l'administration d'accorder les heures non affectées telles que prévues par l'arrêté interministériel du 27 janvier 2010.

En fixant des « seuils limites » pour l'attribution des heures prévues dans l'arrêté pour la mise en oeuvre des heures en « groupes à effectif réduit », la [DGER](#) mettrait en difficulté les filières générales car elle donnerait prétexte aux [DRAAF](#) pour plafonner les effectifs. Elle entrainerait une inégalité de traitement entre les élèves selon la classe dans laquelle ils se trouveront.

La fragilisation des filières générales dans nos établissements mettrait en difficulté l'ensemble du service public d'enseignement agricole.

Il est évident que les choix de la DGER sont aujourd'hui uniquement guidés par des contraintes budgétaires au mépris de toute considération pédagogique remettant en cause l'esprit même de la réforme.

Le SNETAP [FSU](#), le SFOERTA [FO](#), le SGEN [CFDT](#) et le SYAC [CGT](#) exigent maintenant un arbitrage ministériel sur cette question avant toute reconvoction des instances nationales.

Paris le 30 juin 2011

http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2011_06_30_-_communiqu%C3%A9_bac_s_-_ctpc.pdf title='PDF - 86.7 ko' type='application/pdf'>



Post-scriptum :

Dernière minute : l'intersyndicale reçue par le conseiller technique du ministre. Nicolas TRIFT reste sur les positions de la DGER.